



PREFET DE CHARENTE-MARITIME

RENSEIGNEMENTS EN DROIT DU TRAVAIL



Face à la crise du COVID 19, modification des modalités d'accueil

et des horaires du service Renseignement en Droit du Travail

Les usagers peuvent prendre RDV sur les créneaux disponibles, ils bénéficient d'un rappel par téléphone à la date et heure du RDV du lundi au vendredi de 9h à 11h40.

Les sites de Saintes et La Rochelle sont fermés au public.

Pris de RDV téléphonique par Internet :

<http://nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/Charente-Maritime>

Les renseignements en Droit du Travail peuvent être obtenus :

☎ 08 06 000 126 de 9h à 11h30 du lundi au vendredi
(Service gratuit + coût d'un appel local), composer le 17 # puis 1



na-ud17.renseignement-droit-du-travail@direccte.gouv.fr



0 806 000 126

Service gratuit
+ prix appel

le numéro unique
pour joindre votre service de renseignements en droit du travail

Consultez aussi les fiches pratiques en droit du travail
sur travail-emploi.gouv.fr

